

# Rencontre avec les organisations syndicales du SMGEAG

## Relevé de Décisions

Ce vendredi 21 février 2025, le Président du Conseil Départemental, le Préfet de Région, La Vice-présidente de la Région Guadeloupe, le Président du SMGEAG et les organisations syndicales signataires se sont rencontrés à la Résidence Départementale du Gosier.

Il en est ressorti les décisions suivantes :

Les multiples enjeux de la gestion de la ressource en eau en Guadeloupe et du fonctionnement du SMGEAG requièrent l'ouverture d'un cycle de discussions entre les parties en présence, qui se tiendra tous les 15 jours à compter de ce jour et jusqu'au 30 juin 2025, sur l'ensemble des sujets inventoriés par les parties (mutuelle, prévoyance, organisation des services, gestion des ressources humaines, modalités de fonctionnement des instances de représentation du personnel, ....) .

La première réunion de ce cycle se tiendra le 17 mars 2025.

Dans ce contexte, la question prioritaire des modalités de répartition de la prise en charge de la mutuelle dont disposent les agents du SMGEAG fera l'objet d'une discussion bilatérale entre le Président du SMGEAG et les organisations syndicales signataires durant les 7 prochains jours.

Sur ce point spécifique, il est pris acte de la demande des organisations syndicales que la prise en charge s'établisse selon la répartition suivante :

60% à la charge de l'employeur / 40% à la charge du salarié

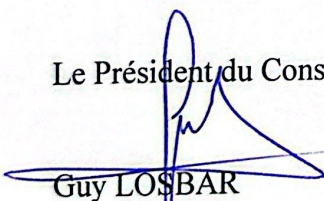
L'examen de cette demande requiert une analyse financière dans le cadre des travaux qui se tiendront jusqu'au vendredi 28 février 2025.

Les résultats de cette analyse financière seront présentés au Comité Syndical du SMGEAG pour délibération, qui sera convoqué dans la foulée de la finalisation des travaux et au plus tard le 06 mars.

Le Président du Conseil départemental, le Préfet de Région, la vice-Présidente du Conseil Régional et le Président du SMGEAG se portent garants du respect de ces engagements.

Sur cette base les organisations syndicales s'engagent à suspendre immédiatement leur mouvement de grève.

Le Président du Conseil Départemental



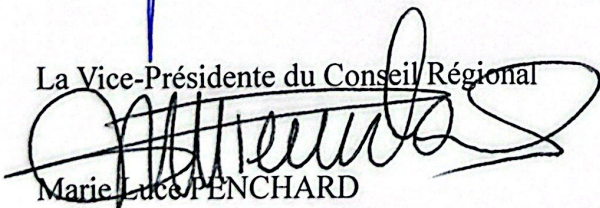
Guy LOSBAR

Le Préfet de Région



Xavier LEFORT

La Vice-Présidente du Conseil Régional



Marie-Luce PENCHARD

Le Président du SMGEAG



Ferdy LOUISY

Pour l'UGTG

Pascal ANNE MARIE

Pour L'UNSA

Willy NOYON

Pour la CGTG

Serge DRELIN